



VOIE PRO : RENTRÉE 2024

LA RÉFORME, ÉPISODE 2

27 AOÛT 2024

La rentrée 2024 verra la poursuite de la réforme de la voie professionnelle. Si elle peut améliorer les conditions de travail des personnels, elle suppose des temps dédiés à la concertation pour une mise en œuvre efficiente.

LES MESURES MISES EN APPLICATION À LA RENTRÉE

- Généralisation du **dédoublement des cours dans les savoirs fondamentaux (Maths et Français) en seconde** (cours en groupes à effectifs réduits) – Mesure 2/12
- Généralisations des **options** – Mesure 3/12
- Mise en œuvre du **parcours différencié** en fin de Terminale – Mesure 4/12
- Généralisation du **parcours de consolidation pour les élèves entrés en BTS** qui sont en risque d'échec – Mesure 5.3/12
- Mise en place d'**Avenir Pro** pour tous les lycéens qui souhaitent une insertion directe post LP – Mesure 6/12



Mais aussi, poursuite du déploiement du mentorat, simplification des noms des diplômes, poursuite de la réforme de la carte scolaire, déploiement de la nouvelle offre de formation pour les cadres éducatifs et de la formation par la coopération (ProFan)...

Certes, ces différentes mesures apportent des progrès dans le parcours de l'élève de bac pro. Cependant, la plupart de ces missions sont financées par le Pacte. Pour la CFDT, cela interroge sur les conséquences de leur mise en œuvre sur l'ensemble des personnels.

La CFDT revendique un groupe de suivi national de la réforme décliné dans les académies.

Pour plus d'informations

[Le site de la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques](https://www.cfedt.fr/)

